

e-aspil

L'agriculture en transition

**Pois et compagnie :
les futures stars de nos champs? 4**

**Réseaux d'innovation : les clés d'une
collaboration réussie 6**

**La Déclaration sur les droits
des paysan-ne-s : une feuille de route
pour la politique suisse 8**



agridea

ENTWICKLUNG DER LANDWIRTSCHAFT UND DES LÄNDLICHEN RAUMS
DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ET DE L'ESPACE RURAL
SVILUPPO DELL'AGRICOLTURA E DELLE AREE RURALI
DEVELOPING AGRICULTURE AND RURAL AREAS

Découvrez nos cours qui
vous donnent un
nouvel élan!

Sans chaos, pas de changement

Ulrich Ryser, AGRIDEA



Chère lectrice, cher lecteur,

Tout au long de ma carrière, je me suis interrogé sur la question du changement. Pourquoi y résiste-t-on ? Et surtout, comment modifie-t-on les images mentales qui déterminent nos actions ? J'aimerais partager ici quelques-unes de mes réflexions.

Savoir collectif et conformisme: le savoir et l'expérience d'un groupe (p. ex. les agricultrices et agriculteurs d'une région) lui confèrent sécurité et ordre. Ils définissent les bonnes pratiques et les comportements adéquats. Ils laissent peu de place à de nouvelles façons de faire. Solomon Asch a démontré de manière expérimentale le pouvoir du conformisme dans les années 1950. Ainsi, les individus s'écartant des bonnes pratiques d'un groupe sont menacés d'exclusion. Le conformisme produit un comportement collectif relativement stable et une certaine résistance au changement.

Innovation, entre ordre et chaos: toutefois, les innovations ne peuvent voir le jour qu'à la frontière entre l'ordre et le chaos. Les activités hors de l'ordre commun (bonnes pratiques, savoir collectif) engendrent la nouveauté. Les personnes créatives, qui agissent différemment des autres, génèrent agitation et incertitude, mais favorisent aussi l'évolution.

Processus de création et de partage du savoir: dans ces circonstances, il est évident que le dynamisme de notre époque requiert de nouvelles approches pour initier et accompagner le changement. Des mécanismes adaptés au contexte, comme le transfert de savoir, l'échange de connaissances, la cocreation ou la coémergence, déterminent si le problème et la solution sont connus. En s'appuyant sur la confiance et en tenant compte des besoins, ils garantissent la définition d'un cadre qui permet d'élargir la pensée collective et autorise le chaos afin que surgissent des innovations et que les pionniers et pionnières ne risquent pas l'exclusion.

Ces processus sont essentiels à la réussite du changement pour l'agriculture suisse fortement imbriquée qui se compose d'environ 50 000 entreprises.

Ai-je piqué votre curiosité ? Vous obtiendrez plus d'informations sur le sujet dans [mon point de vue élargi \(en allemand\)](#) et en pages 6-7.

Promotion diversifiée de l'innovation

Cette année, le comité du FVS et l'OFAG se sont penchés sur la promotion régionale de l'innovation dans les exploitations. Ils ont présenté leurs conclusions lors de la journée annuelle du FVS des 16 et 17 septembre, au Landwirtschaftliches Zentrum SG. Les participants ont découvert les multiples facettes de la vulgarisation et son efficacité à promouvoir l'innovation et l'entrepreneuriat. Le programme « Rheintaler Ribelmais » est un cas d'école ; la préservation de cette variété locale ancienne aura permis d'augmenter la création de valeur régionale. Promouvoir l'innovation par la vulgarisation est un thème commun à la Confédération et aux cantons ; il est aussi abordé par le comité du FVS.

Quel avenir pour la promotion de la biodiversité ?

La politique agricole à partir de 2022 (PA22+) veut simplifier le thème de la promotion de la biodiversité et accroître l'effet des contributions. Pour ce faire, il est envisagé d'adapter les exigences de base (p. ex. pourcentage minimal de 3,5 % de surfaces de promotion de la biodiversité (SPB) sur les terres assolées (TA), bandes refuges obligatoires sur toutes les prairies SPB) et les types de SPB (p. ex. regroupement des jachères florales, tournantes et des ourlets sous une catégorie spécifique). À l'avenir, les exploitations devraient pouvoir bénéficier de contributions en cas de pourcentage élevé de SPB de qualité, de même qu'en cas d'usage de conseils en biodiversité. Les ordonnances qui seront soumises à consultation sont encore en élaboration.

Rapport final sur le développement futur des contributions à la biodiversité (en allemand)

Plus d'informations sur la biodiversité

Nouvelles des cantons

Vaud: l'agriculture s'installe en ville

A l'occasion du double anniversaire des 100 ans de la chambre d'agriculture vaudoise et des 25 ans de Prométerre, un programme riche visant à promouvoir l'agriculture au cœur de Lausanne est prévu jusqu'à l'été 2021. De nombreuses animations ludiques se tiendront principalement dans le quartier des Jordils, à proximité des bureaux de Prométerre ; elles visent « à rapprocher l'agriculture du monde urbain et mieux rendre celui-ci conscient des réalités du travail de la terre » selon Claude Baehler, président de Prométerre.

Prométerre amène la campagne en ville

Valais: Un manuel sur les plantes exotiques envahissantes

Pour faire face au fléau des plantes néophytes envahissantes, le canton du Valais édite un manuel en ligne de 54 pages très complet et accessible à tous. Ce manuel constitue une bible d'informations pour toutes les personnes désireuses de reconnaître et de gérer ces plantes à problèmes. Il est disponible [ici](#).

Prévention et lutte: site du canton du Valais

Saint-Gall: Un projet de grande ampleur pour la restauration des biotopes

Le réchauffement climatique n'épargne pas les zones à fort potentiel écologique. Le canton de Saint-Gall compte à ce jour 894 biotopes qui requièrent une attention particulière. À l'occasion des 100 premiers jours de sa prise de fonction, le conseiller d'État de Saint-Gall, Beat Tinner, a annoncé qu'un budget d'environ 50 millions serait consacré à la restauration de ces sites.

Assainissement des biotopes: site du canton Saint-Gall (en allemand)



Pois et compagnie: les futures stars de nos champs ?

Les sources de protéines végétales sont toujours plus fréquentes dans nos assiettes. Pour l'agriculture, elles sont l'occasion d'entamer la transition vers une production plus durable.

Agata Leska und Sebastian Kussmann, gzpk

Les pois protéagineux sont l'une des plantes cultivées les plus anciennes. Originaires d'Asie Mineure, ils ont été obtenus à partir de pois sauvages en 7000 av. J.-C. Suite au bouleversement des habitudes alimentaires au cours du XXe siècle dans les pays industrialisés et, en particulier, à l'essor des protéines animales, les pois protéagineux ont largement disparu des assiettes des populations d'Europe centrale.

Second souffle

À présent, les pois protéagineux et d'autres légumineuses connaissent un second souffle. Surtout chez nos voisins, mais en Suisse aussi, le pourcentage des surfaces cultivées dédiées aux légumineuses à grains, telles que les pois protéagineux, les lupins, les féveroles ou le soja, a augmenté ces dernières années. Actuellement, la culture bio des pois protéagineux est principalement fourragère, mais l'engouement croissant pour les succédanés de viande changera probablement bientôt la donne. On isole généralement les précieuses protéines des pois protéagineux pour fabriquer des produits végétariens tandis que le reste de

la plante ne joue qu'un rôle marginal dans la création de valeur. Dans la transformation des pois entiers en aliments on peut envisager de nouvelles méthodes: par exemple, moulinage des grains et incorporation des farines ainsi obtenues à des produits de boulangerie ou utilisation des légumineuses à grains indigènes pour préparer des plats populaires tels que les falafels ou le houmous. La farine de féverole figure déjà dans la recette de pains protéinés.

Légumineuses à grains: les plantes à tout faire

Grâce à leurs multiples vertus, les légumineuses à grains ont toute leur place dans notre alimentation. Elles sont riches en protéines d'excellente qualité, rassasiantes, bon marché comparées à d'autres sources protéiques et, surtout, savoureuses. Par ailleurs, leur production consomme peu de ressources, génère moins de gaz à effet de serre que celle des protéines animales, surtout si elles sont cultivées localement, et fixe dans le sol l'azote présent dans l'air.

Que manque-t-il à l'essor de leur culture ?

Le monde agricole reconnaît depuis longtemps l'importance des légumineuses à grains dans l'assolement. Elles contribuent significativement à la diversification des grandes cultures suisses, dont la variété des plantes freine la propagation de ravageurs et de maladies et favorise la biodiversité. Cependant, quelques obstacles

entravent encore leur culture et leur transformation: rendements irréguliers d'une année à l'autre, apparition tardive de mauvaises herbes compliquant la récolte et, qui plus est, manque de variétés adaptées aux conditions climatiques et aux sols helvétiques. Ces facteurs expliquent que les légumineuses à grains soient à ce jour un produit de niche en Suisse. En outre, le réseau d'acheteurs est peu développé. Des techniques agricoles courantes suffisent à réaliser la plupart des étapes de leur culture et de leur transformation. Il faut toutefois encore trouver de meilleures solutions pour la récolte ainsi que la séparation des légumineuses à grains et des céréales lors de cultures mixtes. De nouvelles méthodes et machines, comme les trieuses optiques, peuvent jouer un rôle clé. La faible compétitivité face aux céréales, aux oléagineux, aux pommes de terre et à la betterave sucrière est aussi un obstacle de taille à la culture des pois protéagineux, en particulier dans l'agriculture conventionnelle.

Un mélange qui fait toute la différence !

Il y a une dizaine d'années, le sélectionneur de céréales gzpk (**Getreidezüchtung Peter Kunz**) s'est lancé dans la sélection de pois bio. Cette association s'y intéresse pour leurs qualités fourragères, mais sélectionne aussi de plus en plus de variétés destinées à l'alimentation humaine. Elle a pour objectif de proposer des produits adaptés aux conditions locales. La sélection de plantes nécessite innovation et anticipation. Dans 15 ans, à quelles conditions climatiques les nouvelles variétés devront-elles faire face? Comment les méthodes de culture et de transformation vont-elles évoluer? Chez gzpk, on cultive en général les pois protéagineux avec de l'orge de printemps. En cette époque marquée par les changements climatiques et les phénomènes météorologiques extrêmes, les rendements sont en moyenne plus réguliers lorsqu'on mélange les cultures. Pour le pois de printemps, dont les récoltes fluctuent fortement d'une année à l'autre, la culture mixte réduit les risques. Elle permet en effet de mieux étouffer les mauvaises herbes et améliore la résistance à la verse, réduisant ainsi le nombre de plants couchés avant la récolte. Les variétés dotées d'une bonne santé végétale

devraient être intégrées tous les quatre ans à la rotation des cultures et ainsi contribuer à l'approvisionnement en grains indigènes.

De la fleur au fruit

Le soutien de la société est indispensable à l'essor des légumineuses à grains, surtout au début. La sélection pour une meilleure adaptabilité à la culture mixte étant récente, les procédures d'autorisation étatiques des variétés de pois ne la prennent pas en compte. En outre, les acteur-trice-s en aval de la filière ne participent pas systématiquement aux coûts de développement de la sélection. Les droits perçus pour les semences ne suffisent pas à financer des programmes de sélection pour des cultures n'ayant qu'une faible part de marché.

Actuellement, les matières premières de nombreux produits à base de légumineuses fabriqués en Suisse proviennent de l'étranger. La culture indigène pourrait prendre le relais. Pour ce faire, il faut renforcer et développer les réseaux d'achat, de traitement, de transformation et de commercialisation. Par ailleurs, les agriculteur-trice-s doivent s'informer précisément pour choisir les variétés adéquates et connaître les débouchés commerciaux. Le réseautage et la vulgarisation peuvent aider un nombre croissant d'aliments produits durablement en Suisse à trouver le chemin de notre assiette.

Pour en savoir plus concernant la production de protéines végétales lors de la 8ème Journée Nationale en Grandes Cultures de la Plateforme Grandes cultures Suisse (PAG-CH) qui aura lieu le 14 janvier : **Informations et inscription.**

gzpk (Getreidezüchtung Peter Kunz)

L'association gzpk à but non lucratif oeuvre depuis plus de 35 ans au développement de variétés biologiques – dotées de propriétés agronomiques et qualitatives optimales – afin de soutenir une agriculture durable. Plus d'informations : www.gzpk.ch (en allemand)



Réseaux d'innovation: les clés d'une collaboration réussie

L'accompagnement de réseaux d'innovation est une tâche exigeante qui va au-delà de la vulgarisation et de la recherche conventionnelles. Souvent, les projets novateurs n'échouent pas par manque de bonnes idées, mais à cause du processus d'innovation en soi. Définir une ambition commune, prendre au sérieux et résoudre les malentendus et les conflits, et définir un cadre de dialogue peut s'avérer décisif.

Ruth Moser, AGRIDEA

La question de l'innovation est sur toutes les lèvres. L'industrie agroalimentaire doit, elle aussi, se renouveler pour répondre aux défis actuels. Les réseaux d'innovation commencent rarement par la définition des objectifs communs, qui pourraient servir de fil rouge à la collaboration. Souvent, on constate l'absence d'une compréhension commune du problème – p. ex. quand il s'agit de questions complexes comme les changements climatiques, la réduction du recours aux antibiotiques, la préservation de la biodiversité ou la promotion d'un système alimentaire durable. Pourquoi, alors, des individus décident-ils d'unir leurs connaissances et expériences pour chercher ensemble de nouvelles solutions ?

Définir une ambition commune

Le succès d'un réseau d'innovation dépend de la motivation de ses membres, c'est-à-dire de

leurs aspirations, idées et rêves. Définir l'ambition commune est une étape stratégique importante qui renforce la confiance et pose les fondations d'une collaboration réussie. Il en ressort une force motrice collective, qui donne un sens à la démarche. Mes objectifs sont-ils compatibles avec notre aspiration collective ? Qu'est-ce qui nous unit et nourrit notre collaboration ? L'ambition commune pouvant évoluer au fil du temps, il vaut la peine de faire le point de temps en temps. Poursuivons-nous encore le même but ? Et faisons-nous le nécessaire pour l'atteindre ? Ces questions peuvent s'avérer utiles.

Favoriser les pensées divergentes et convergentes

La pluralité des perspectives, expériences et compétences alimente le travail au sein d'un réseau d'innovation. En d'autres termes, les processus d'innovation sont constitués de moments d'ouverture et de fermeture qui laissent place à la circulation de pensées tantôt divergentes, tantôt convergentes. Il s'agit d'observer et d'inclure diverses perspectives afin de comprendre les enjeux (divergence) et de définir une vision commune (convergence), de développer des idées (divergence), de les condenser, puis de créer des prototypes (convergence), de les tester (divergence) et de les réaliser (convergence). Il est donc important d'alterner entre les phases et méthodes créatives et structurantes.

Les malentendus et les conflits sont inévitables

La gestion et l'intégration d'expériences et de points de vue différents font partie de tout processus collaboratif. Cette diversité peut donner lieu à des malentendus, des confusions, des oppositions et des conflits. Il est primordial de leur faire face et de ne pas les ignorer. Après tout, l'innovation implique aussi des changements et il convient de surmonter de manière constructive les peurs et les élans conservateurs qu'ils suscitent. Rejet, opposition et confusion sont des réactions tout à fait normales chez les participants et participantes avant qu'ils s'ouvrent à la nouveauté.

L'écoute, une capacité sous-estimée

Dans son ouvrage *Théorie U*, Otto Scharmer décrit l'écoute comme la compétence fondamentale la plus souvent sous-estimée dans les travaux de direction et de changement. Il distingue plusieurs niveaux d'écoute. Pendant le « téléchargement », ce que nous attendions se confirme. Au niveau « factuel », nous découvrons des informations inattendues et nouvelles. L'écoute « empathique » éveille nos émotions et nous commençons à découvrir et à comprendre les opinions des autres. Le niveau « génératif », consistant à faire surgir des idées d'une pensée collective, est particulièrement ardu. L'écoute générative nécessite sérénité et calme.

Pour accompagner des réseaux d'innovation, il faut donc créer un cadre favorisant l'émergence de divers points de vue et la cocréation.

Informations complémentaires :

Scharmer, Otto, *Théorie U, l'essentiel*, 2018

Méthode conseillée: dialogue

Cours AGRIDEA: «Wege zur Innovation» (en allemand), 28-30 avril 2021, Zäziwil BE

Dédommagement pour remise tardive

En 2005, A (fermière) et B (bailleresse) ont conclu un contrat de bail à ferme portant sur une entreprise agricole. Le document contenait une clause d'arbitrage en cas de « litiges découlant du présent contrat de bail à ferme ». Le contrat d'affermage a pris fin le 31 décembre 2015. Cependant, A n'a pas remis l'objet affermé et l'a exploité jusqu'en juillet 2016.

B a alors réclamé devant l'autorité de conciliation en matière de baux à loyer et à ferme un dédommagement pour l'utilisation de l'objet au-delà de l'échéance du contrat. Dans sa décision, l'autorité de conciliation, agissant en qualité de tribunal arbitral, s'est déclarée compétente. Elle a condamné A à verser à B un dédommagement pour l'exploitation prolongée de l'objet. A a alors directement déposé un recours devant le Tribunal fédéral, qui est en principe la seule autorité recevant les recours visant les décisions des tribunaux arbitraux. Le Tribunal fédéral n'a pas remis en question la compétence de l'autorité de conciliation.

Les motifs de recours contre des décisions arbitrales sont très limités. En principe, on peut uniquement arguer que la sentence arbitrale est arbitraire, soit parce qu'elle repose sur des constatations manifestement contraires aux faits, soit parce qu'elle constitue une violation manifeste du droit ou de l'équité. Le Tribunal fédéral a estimé qu'aucun des deux cas de figure ne s'appliquait ici. Il a rejeté le recours de A en indiquant notamment qu'un fermier doit verser un dédommagement s'il continue d'exploiter un ancien objet d'affermage qu'il a rendu après échéance (**arrêt 4A_209/2020 du 19.08.2020, en allemand**).

Andreas Wasserfallen, agronome et avocat, Berne

andreas.wasserfallen@lgplaw.ch

La Déclaration sur les droits des paysan-ne-s : une feuille de route pour la politique suisse

La Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysan-ne-s et des travailleuse-s en zones rurales a été adoptée en 2018 avec le soutien de la Suisse. Sa mise en œuvre représenterait une réelle avancée vers des systèmes agricoles et alimentaires résilients.

*Dr. Christophe Golay, Académie de droit international humanitaire et de droits humains Genève ;
Michelle Zufferey, Uniterre*

La Déclaration reconnaît le rôle-clé que les paysan-ne-s et travailleuse-s en zones rurales jouent dans la sécurité alimentaire mondiale, dans les systèmes alimentaires ainsi que dans la préservation des ressources naturelles et de la diversité biologique. Ils contribuent également à apporter la résilience nécessaire pour faire face aux changements climatiques et aux autres crises mondiales. La Déclaration décrit en 28 articles non seulement les droits des paysan-ne-s, pêcheur-euse-s, éleveur-euse-s, cueilleur-euse-s et travailleuse-s agricoles, mais aussi les obligations des Etats.

Les obligations de la Suisse

La Suisse doit se conformer aux éléments de la Déclaration et se montrer cohérente vis-à-vis d'eux :

- Pour élaborer, interpréter et appliquer les normes et accords internationaux auxquels elle a souscrit ou qu'elle négocie (art. 2.4).
- Dans l'élaboration de ses politiques agricoles, économiques, sociales, culturelles et en matière de développement (art. 15.5).

Négociations à forces égales et participation effective

La question des prix des produits agricoles est

cruciale. Selon la Déclaration, la Suisse a l'obligation de tout mettre en œuvre pour renforcer la position des paysan-ne-s lors des négociations (art. 9.3), en tenant compte des déséquilibres de pouvoir entre les différentes parties et en garantissant leur participation (art. 2.3). L'accès à l'information étant un point déterminant pour pouvoir négocier, les paysan-ne-s ont le droit de recevoir des informations concernant les facteurs susceptibles d'influer sur la production, la transformation, la commercialisation et la distribution de leurs produits (art. 11.1).

De plus, la Suisse doit veiller à ce que les entreprises commerciales situées sur son territoire respectent et renforcent les droits des paysan-ne-s (art. 2.5). L'application de ces articles permettrait d'ajouter au seul critère du marché, le droit à des revenus décents (art. 16) mais surtout une répartition transparente de la valeur ajoutée entre tous les maillons de la chaîne.

Lors de la négociation de traités commerciaux, la Suisse doit promouvoir la participation effective des paysan-ne-s (art. 2, 9 et 10) dans tous les processus de décision qui peuvent affecter leur vie, leurs terres et leurs moyens de subsistance. Et, en règle générale, les accords commerciaux et la coopération internationale ne doivent pas affaiblir le droit à l'alimentation et à la souveraineté alimentaire (art. 15).

Résumé de l'étude sur la politique extérieure de la Suisse et la Déclaration



Moment de vérité pour l'élevage de petit bétail

La présence de prédateurs exige de plus amples efforts pour la protection du petit bétail. Il est essentiel de considérer les possibilités techniques et la transition socio-économique.

Daniel Mettler, AGRIDEA

Conditions météorologiques extrêmes, réchauffement climatique... les régions montagneuses sont mises à l'épreuve. Ainsi, la disponibilité du fourrage, l'approvisionnement en eau et la gestion adéquate des risques qui y sont liés jouent un rôle clé pour l'élevage dans ces milieux. Le retour des grands prédateurs accroît encore les difficultés. Outre la perte d'animaux et les moyens que leur protection requiert, l'extension du lynx, de l'ours et du loup suppose diverses façons d'aborder ces changements. En effet, le cadre juridique, politique et écologique relatif à l'habitat des animaux sauvages et du bétail évolue.

Sur mandat de la Confédération et des cantons, AGRIDEA accompagne et structure cette transformation. Cela a été le cas cet été dans le canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures où la présence du loup pose des problèmes fondamentaux pour l'estivage du petit bétail. Races d'animaux, organisation des pâturages et traditions sont étroitement liées et le temps peut sembler figé aux yeux de randonneurs et randonneuses non initié-e-s. Dans le cadre de la vulgarisation, les transformations observées

sont surtout d'ordre économique. Les changements de génération, le marché des produits carnés et laitiers ou les investissements, influencent les décisions des exploitantes et exploitants d'alpage sur la question du loup.

L'élevage de la chèvre d'Appenzell illustre parfaitement la dynamique entre préservation d'un héritage et évolution des conditions de production. Les alpages peuvent-ils s'adapter et permettre à ce type d'élevage traditionnel de perdurer malgré la présence du loup ? Les expériences d'autres cantons révèlent qu'il est difficile de protéger les chèvres en pâture libre non traitées. En Appenzell, où la plupart des chèvres sont traitées, une étable ou un enclos nocturne permettrait de garantir leur sécurité. Mais les exploitations sont-elles à même de supporter ces charges supplémentaires (par exemple : mise à l'étable, clôtures, gestion des pâtures de nuit, affouragement supplémentaire) ? C'est ici que la « résilience » entre en jeu. La capacité d'adaptation à ces nouvelles conditions se fonde sur la faisabilité technique et la transition socio-économique. AGRIDEA aide les conseiller-e-s cantonaux à faire face à ces changements.

Plus d'informations sur la protection des troupeaux

Arrivées chez AGRIDEA :



Nathalie Werlen
Collaboratrice Personnel,
Finances, Services
Depuis le 1.8.2020 à Lindau



Johanna Burri
Collaboratrice Exploitation,
Famille, Diversification
Depuis le 1.9.2020 à Lindau



Lisa Nilles
Collaboratrice Production
végétale, Environnement
Depuis le 1.9.2020 à Lindau



Nathalie Dallemagne
Collaboratrice Production
végétale, Environnement
Depuis le 1.10.2020 à Lausanne



Lucien Moor
Collaborateur Technologies de
l'information
Depuis le 1.10.2020 à Lausanne

Carte de drainage de la Suisse

La présence de produits phytosanitaires dans les eaux de surface suisses constitue un problème environnemental. Le rôle tenu par les systèmes de drainage est parfois flou. Afin de mieux les évaluer, il est utile de comprendre leur répartition dans l'espace. C'est pourquoi Agroscope a utilisé la technologie du Machine Learning (ML) pour produire une carte des surfaces potentiellement drainées dans toute la Suisse. Elle servira de base aux futurs projets de recherche, elle contribuera à définir de nouvelles zones d'essai ainsi que de nouveaux sites d'échantillonage et de planification des interventions.

Publication Agroscope (en allemand)

Plateforme Produits phytosanitaires et eaux

Vers la fin du statut d'expert ?

Quelles sont les conséquences sur la vulgarisation de la nouvelle manière dont se forment les opinions ? Le Gurtenforum 2019, qui portait sur la crédibilité à l'ère des *fake news* et des diagnostics sur Google, a décortiqué l'impact des réseaux sociaux sur la vulgarisation et la formation d'opinions.

Lisez le **résumé et l'analyse d'Ulrich Ryser (en allemand)** à propos du Gurtenforum.

Colloque international du 9 au 12 juin 2021, Vorarlberg, Autriche

Les problèmes environnementaux urgents, tels que les changements climatiques et l'extinction des espèces, ainsi que les grandes tendances, comme un mode de vie sain et la numérisation, concernent tant les exploitations agricoles que tout un chacun. La pandémie de Covid-19 a souligné l'importance de savoir résister aux crises.

Accompagner les changements, soutenir les innovations et renforcer la résilience sont trois approches pertinentes en cette période de transition. Le congrès commun, en 2021, des trois réseaux de conseil agricole IALB, EUFRAS et SEASN placera ces questions au centre des discussions et les examinera du point de vue de la vulgarisation.

Des exemples d'accompagnement professionnel reflétant les meilleures pratiques en termes de vulgarisation, de formations et de projets d'innovation, seront présentés lors d'ateliers et d'excursions dans la région du lac de Constance.

Programme et informations complémentaires (en allemand)

Programme d'activité 2021 AGRIDEA

Le comité d'AGRIDEA a approuvé le 24 novembre, lors de sa réunion ordinaire, le programme d'activité pour 2021. Il couvre des activités dans six champs d'action agricole, qui sont financées totalement ou en partie par la convention avec l'OFAG : changement ; esprit d'entreprise et création de valeur ; ressources naturelles ; biodiversité et espace ; changement climatique ; technique, technologie et gestion du travail. AGRIDEA remplit ainsi son rôle de prestataire de services aux cantons et de réseau entre les professionnels de la vulgarisation, de la pratique et de la recherche agricole dans le cadre du Système de Connaissances et d'Innovations Agricoles (SCIA).

Priorités thématiques

À l'avenir, l'accent sera également mis sur l'utilisation des possibilités de numérisation pour la formation continue et la vulgarisation. En 2021, des offres concrètes de cours « blended learning » seront réalisées, les bonnes pratiques publiées, le concept de « blended counselling » développé et son introduction accompagnée. Le programme d'impulsion 2024 sera un autre point central : il développe des solutions pour une production durable. La protection des ressources continuera à faire l'objet d'une attention particulière. Par le biais de formations, de projets concrets et d'offres de soutien à la vulgarisation et aux cantons, diverses techniques prometteuses seront testées dans le sens de leur adéquation pratique et les résultats seront mis en discussion. De plus, le développement du système de contrôle en collaboration avec les cantons et les branches professionnelles, sera d'une importance capitale l'année prochaine. Dans de nombreux domaines, nos partenariats seront renforcés.

Programme d'activité 2021

Ration complète sèche pour les veaux

La période pendant laquelle le veau s'habitue à l'alimentation solide est un défi. La RTM (Ration Totale Mélangée) sèche pour veaux, qui peut être proposée parallèlement au lait dès la première semaine de vie, permet de nourrir le veau de manière optimale pendant cette période critique. Le coût de la RTM est souvent élevé. Elle peut également être produite dans l'exploitation agricole elle-même. Cette fiche d'AGRIDEA montre, instructions vidéos à l'appui, comment produire la RTM et fait appel pour la première fois à la réalité augmentée (RA).

Télécharger la fiche technique gratuitement

Nos formations continues vous donnent un nouvel élan !

L'année a été riche en défis pour nos intervenant-e-s. Beaucoup de choses ne se sont pas déroulées comme prévu. Cet enchaînement d'événements inattendus nous a permis d'entraîner notre agilité et notre résilience et n'a fait qu'approfondir notre expérience dans les formats de cours numériques tels que les farminaires ou les webinaires. C'est donc enrichis que nous vous attendons l'année prochaine dans nos voyages d'études, ateliers, séminaires et échanges d'expériences, qu'ils soient numériques ou présentiels. Êtes-vous prêts pour un nouvel élan ? Consultez le site Internet d'AGRIDEA et laissez-vous emporter par notre offre variée. Nous nous réjouissons de vous revoir en 2021 !

Programme de cours

Sensibilisation au gaspillage alimentaire au Tessin

L'aboutissement du projet « Da spreco a risorsa » né il y a deux ans a été célébré en septembre. Le but de ce dernier était d'encourager la collaboration entre cultivateur-trice-s, transformateur-trice-s et consommateur-trice-s dans la plaine tessinoise de Magadino afin de réduire les quantités de légumes invendus.

Des acteur-trice-s, concurrents en temps normal, se sont réunis afin d'exploiter les synergies existantes. Ils se connaissent déjà pour la plupart mais se penchaient pour la première fois sur un sujet commun. Des améliorations auront été retenues au final comme, par exemple, les cagettes de légumes de deuxième choix, l'inscription à « Too Good To Go », ainsi que l'intégration de la thématique dans les présentations en milieu scolaire, les soirées informatives ou la vulgarisation.

L'événement de clôture, organisé au cinéma LUX à Lugano, a mis en lumière l'intérêt des producteur-trice-s et consommateur-trice-s pour le gaspillage alimentaire. La catégorisation des produits agricoles constitue la cause principale du problème selon les acteurs du projet car seule la première qualité est correctement rémunérée. Si les exigences esthétiques des consommateur-trice-s étaient plus souples, le prix des légumes serait plus équitable, on détruirait moins de marchandise et on limiterait la surproduction. Il est donc important de sensibiliser le public. Pour soutenir cette revendication des agriculteur-trice-s, le groupe a organisé deux conférences et publié un article sur le gaspillage alimentaire dans l'hebdomadaire *Agricoltore Ticinese*. Pour marquer la fin du projet, le documentaire suisse alémanique *Foodwaste: was tun?* a été traduit et diffusé sur la télévision suisse italophone (RSI).

Débat sur le gaspillage alimentaire, RTS

barto : planification de l'assolement et des cultures

En début d'année culturale a lieu l'affectation des parcelles sur laquelle reposent les plans phytosanitaire et de fumure ainsi que le Suisse-Bilanz. Grâce à l'intégration du contrôle PER, un coup d'œil suffit pour vérifier que la planification satisfait aux exigences. En intégrant la planification de l'assolement et des cultures, barto powered by 365FarmNet comble une lacune majeure en début de campagne culturale et englobe désormais à la fois le semis, l'entretien et la récolte. Cette solution garantit ainsi une vue globale de l'exploitation : « Planifiez. Enregistrez. Analysez. »

Plus d'informations sur le barto Module

Impressum

Edition	AGRIDEA Jordils 1 CP 1080 CH-1001 Lausanne T +41 (0)21 619 44 00 Eschikon 28 CH-8315 Lindau T +41 (0)52 354 97 00 A Ramél 18 CH-6593 Cadenazzo T +41 (0)91 858 19 66 www.agridea.ch e-agil@agridea.ch
Rédaction	Andrea van der Elst (Responsable) Marc Gilgen Pierre Moretti Simon Binder
Mise en page	Merel Gooijer
Photo recto et verso	Benjamin Wiedmer GmbH
Paraît trois fois par année	



échanger
comprendre
progresser

info@agridea.ch
www.agridea.ch

Lindau Eschikon 28 | CH-8315 Lindau | T +41 (0)52 354 97 00
Lausanne Jordils 1 | CP 1080 | CH-1001 Lausanne | T +41 (0)21 619 44 00
Cadenazzo A Ramél 18 | CH-6593 Cadenazzo | T +41 (0)91 858 19 66
ISO 9001 | ISO 29990 | IQNet